

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1471 Décisions concernant les Ministères

n° 1471

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 novembre 1962

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1962

Date du numéro

30 novembre 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Vu

l'arrivée au Territoire de M. Herveux, proviseur du IIe échelon, la décision n° 1103 du 14 octobre 1960 chargeant, à titre provisoire. M. Pichon de la Direction du Lycée de Djibouti est rapportée pour compter du 1er octobre 1962. M. Pichon est affecté en qualité d'instituteur chargé de cours au Lycée de Djibouti, pour compter du 1er octobre 1962.